

Cultures agricoles dédiées au biogaz: il suffirait d'un 1%

Comment utiliser de manière optimale et durable les surfaces agricoles en Wallonie notamment à des fins énergétiques ? Le recours aux cultures dédiées à la production du biogaz constitue un enjeu de taille pour le développement local et le milieu agricole. La fédération EDORA rappelle que 1% de la *Superficie Agricole Utile wallonne* dédiée à l'énergie permettrait de contribuer de manière significative aux objectifs renouvelables à 2020. Le secteur lance dès lors un appel aux politiques : un cadre est nécessaire pour un développement durable des bioénergies dont celles issues de l'agriculture.

A l'occasion de la Foire de Libramont, il est opportun de rappeler que la production du biogaz est une formidable opportunité de développement notamment pour le milieu agricole. La pérennité de cette filière renouvelable est toutefois liée à la question de valorisation de nombreuses ressources existantes (déchets ou autres¹) et au recours à de nouvelles, dont les cultures dédiées.

EDORA rappelle dans son mémorandum que « *l'affectation de l'ordre de 1% de la Superficie Agricole Utile wallonne à la production de cultures dédiées devrait permettre de développer le biogaz de manière équilibrée tout en contribuant aux objectifs renouvelables à 2020* ».

Besoin urgent d'un cadre durable et d'une stratégie politique

Les filières des bioénergies peinent à se développer en Wallonie. Et pourtant... Dans la **Déclaration de Politique Régionale** wallonne, pas de traces d'une quelconque volonté politique de développer la filière biogaz.

La production du biogaz est intéressante à plus d'un titre pour le milieu agricole : production locale d'une énergie renouvelable ; diversification des activités et des revenus agricoles, traitement durable des déchets, lutte contre la baisse de fertilité des sols (grâce à l'épandage des digestats naturels) ; autonomie du territoire (en termes d'énergie, d'engrais, de circuits-courts) ; créations d'emplois ; enjeux climatiques...

La fédération demande aux décideurs politiques de mettre l'accent sur la filière biogaz dans leur stratégie biomasse-énergie (dont les bases ont été posées lors de la précédente législature). **Et d'y inclure la question des cultures dédiées à des fins énergétiques.** L'utilisation de telles cultures doit être encadrée et maîtrisée. Une réglementation fixant des critères de durabilités est donc plus que nécessaire.

La population trop peu informée des enjeux

Comment utiliser de manière optimale et durable les surfaces agricoles en Wallonie notamment à des fins énergétiques ? La question est complexe. Elle touche à des considérations idéologiques qui s'invitent inévitablement dans le débat.

¹Les matières organiques destinées à la production du biogaz ne proviennent pas uniquement du milieu agricole (effluents, déchets, sous-produits, cultures) mais également de l'industrie alimentaire (déchets, sous-produits, boues de Station d'Épuration) ou encore des collectivités (déchets verts, boues de Station d'Épuration, déchets ménager...). Pour en savoir plus sur la biométhanisation, un document FAQ est disponible sur le site www.edora.org

Un sondage réalisé par l'Institut Ipsos révèle que 83 % des Belges francophones ne se sentent pas suffisamment informés des enjeux liés à l'utilisation de ressources naturelles locales pour la production des bioénergies.

EDORA estime qu'il est primordial d'informer les citoyens et d'engager un **débat serein sur les enjeux liés à l'utilisation des cultures exploitées pour produire entre autre du biogaz.**

« Le nombre de mètres carrés de nos surfaces agricoles est limité. Il convient d'en assurer l'usage le plus équilibré possible compte tenu de nos activités humaines, de nos besoins vitaux [l'énergie en est un] et de nos besoins accessoires » précise Frank Gérard, Conseiller chez EDORA.

« En l'absence d'une politique adéquate, nos ressources wallonnes sont actuellement valorisées à l'étranger. Il faut stopper ce gâchis et réinvestir dans le développement local » conclut Frank Gérard.

CONTACT PRESSE :

Frank Gérard : conseiller chez EDORA : 0496/38.92.78 - fgerard@edora.be

Pour la rédaction :

A PROPOS D'EDORA :

EDORA est la fédération des entreprises actives dans les énergies renouvelables. Nos actions visent à favoriser et soutenir le développement de la filière renouvelable. Nous fédérons l'ensemble des acteurs économiques développant des produits et services innovants tournés vers la transition énergétique, l'intégration des renouvelables et la gestion durable de l'énergie dans les bâtiments...

EDORA fédère une filière renouvelable tournée vers un triple optimum : socio-économique, énergétique et environnemental. Notre fédération plaide pour un développement renouvelable ambitieux, équilibré, intégré et de qualité.

EDORA agit pour que les énergies renouvelables contribuent efficacement à l'indépendance énergétique et la prospérité économique.

En savoir plus : www.edora.org

- Pour découvrir le mémorandum d'EDORA, [cliquez ici...](#)
- Pour découvrir les résultats du sondage d'opinion réalisé par Ipsos sur les bioénergies, [cliquez ici...](#)